

Bachelier en génie électrique

| |
|------------------------------------------------------------------------------------|
| HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI |
| Tél : +32 (0) 71 41 94 40 Fax : +32 (0) 71 48 92 29 Mail : tech.charleroi@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| BE235 ANGLAIS TECHNIQUE | | | |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code | TEBE2B35BE | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 4 C | Volume horaire | 36 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Natacha WYNANT (natacha.wynant@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 40 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Le vocabulaire technique sera utilisé en contexte et de nouveaux points de grammaire seront abordés afin de permettre la communication orale et écrite sur des thèmes professionnels techniques: rapports de stage, résumé d'un projet/d'une installation, ...

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'information et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.3 Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface)
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.5 Présenter des prototypes de solution et d'application techniques
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- 3.3 Développer une pensée critique

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- parler de son métier et ses tâches ainsi qu'en rédiger un écrit
- appliquer une grammaire correcte dans des documents techniques
- discuter d'aspects professionnels en anglais

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEBE2B35BEA Anglais technique 36 h / 4 C

Contenu

La table des matières détaillée se trouve dans le syllabus accessible sur ConnectED. Le but ici est de finaliser l'acquisition de la grammaire essentielle et de développer plus en détails le vocabulaire technique nécessaire à la production d'écrits ou d'oraux dans un contexte professionnel.

Démarches d'apprentissage

Grâce à de l'enseignement implicite et explicite, les étudiants apprendront à développer un raisonnement langagier adapté à la langue anglaise. L'usage de supports audio, vidéos et textuels permettra de développer une sensibilité de l'oreille à la langue et d'améliorer leur compréhension.

Dispositifs d'aide à la réussite

De nombreux exercices sont prévus dans les cours et l'étudiant peut obtenir davantage d'exercices sur chaque aspect grammatical auprès de l'enseignante. En outre, des liens internet de vidéos tutorielles et d'exercices sont également disponibles.

Sources et références

Toutes les sources exploitées sont mentionnées explicitement pour chaque exercice. Des dictionnaires en ligne et applications seront également utilisés dans le cadre du cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports utilisés seront:

- Un syllabus à imprimer
- Des ressources en ligne (comme des sites de traduction, des vidéos)
- Des applications gratuites

Si l'enseignement doit se dérouler de manière hybride/ 100% à distance pour des raisons sanitaires, les plateformes Teams/Ms Forms/ ConnectED/Discord seront utilisées. Toute la matière utilisée tant en ligne, qu'en classe, qu'elle soit transmise oralement ou par écrit, fait partie du cursus et doit être étudiée pour les évaluations/examens.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Par défaut, notre établissement est francophone mais s'agissant d'un cours d'anglais, la langue d'enseignement et d'évaluation sera bien évidemment **l'anglais**. Certaines explications seront bien évidemment enseignées en français. Tout email envoyé à l'enseignante doit être rédigé en anglais et toutes les consignes et documents de cours seront en anglais.

Q1

- La participation active aux cours est vivement recommandée
- Les acquis de ce quadrimestre seront évalués via une évaluation écrite se déroulant durant la session de janvier et représentant 30% des points de l'année.

Q2

- L'évaluation continue (tests en cours, préparations, interrogations, présence active etc.) importe pour 20% des points auxquels s'ajoutent un examen oral en juin représentant 50% des points de l'année.

Q3

- Si l'étudiant.e échoue en première session, seuls importent les résultats des examens valorisés alors comme tels: 50% examen écrit - 50% examen oral.
- Au cours d'une même année, si un.e étudiant.e valide l'examen oral avec 10/20 ou plus, cette cote sera reportée en 2e session. L'étudiant.e ne représente alors que l'examen écrit au Q3.

- D'une année vers une autre : aucun report de cote partiel ne sera autorisé sauf si un contrat préalable (cf supra) a été établi et rédigé avec l'enseignant.e **avant le 30 septembre**, sur demande par email.

Principes généraux

- Si un travail n'est pas conforme (contenu non pertinent, remis hors délai ou sous le mauvais format) , il ne sera pas corrigé et l'étudiant.e sera sanctionné.e par une cote nulle, non représentable. L'usage d'un logiciel de formulation de phrases pour les travaux écrits n'est pas autorisé et sera sanctionné sévèrement. Seul l'usage de correcteurs orthographiques tels Word, Antidote ou Grammarly est accepté.
- Si un.e étudiant.e ne peut justifier son absence à un test par un certificat médical transmis dans les 48h, il.elle sera sanctionné par un zéro
- La **note finale = Moyenne arithmétique** des différents items, en tenant compte de la pondération.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|-------|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | Evc + Int | 20 | | |
| Période d'évaluation | Eve | 30 | Exo | 50 | Exe + Exo | 50/50 |

Eve = Évaluation écrite, Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Exo = Examen oral, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

- D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord. Il appartient à l'étudiant.e concerné.e de contacter l'enseignante au début du mois de septembre s'il souhaite un contrat spécifique. Passé ce délai (30 septembre), il devra se conformer aux mêmes obligations que ses camarades.
- Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation)
- Note finale = **Moyenne arithmétique** des différents items, en tenant compte de la pondération.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).